

REPUBLIQUE DE
GUINEE

Travail-Justice-Solidarité



**PRÉSIDENCE DE LA
RÉPUBLIQUE**

CABINET DU PRÉSIDENT

**DIRECTION GÉNÉRALE DE
L'AGENCE GUINEENNE DU
DEVELOPPEMENT – AGD**

**Programme de Développement des
Zones Spéciales de Transformation
Agro-Industrielle de Boké et
Kankan (PDZSTA-BK)**

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

SERVICES DE CONSULTANT (Individu)

Réf : n°015/AGD/CGP/PDZSTA-BK/2026

Client : Direction Générale de l'Agence Guinéenne de Développement (AGD) ou Guinea Development Board (GDB) en anglais, représentée par le Programme de Développement des Zones Spéciales de Transformation Agro-Industrielle de Boké et Kankan (PDZSTA-BK)

Secteur : Agro-Industrie

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD N° : 2100150042143

N° d'Identification du Programme : P-GN-AAO-023

Titre : « Recrutement d'un Consultant Individuel pour l'élaboration du rapport d'achèvement du Programme de Développement des Zones Spéciales de Transformation Agro-Industrielle de Boké et Kankan (PDZSTA-BK) »

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'EVALUATION

Le Programme de Développement des Zones Spéciales de Transformation Agro-industrielle de Boké et Kankan (PDZTA-BK) constitue la première phase d'un programme plus vaste visant la mise en place de dix (10) agropoles en République de Guinée, dans le cadre de la stratégie « Nourrir l'Afrique » (2016-2025) de la Banque Africaine de Développement et de son initiative phare des Zones Spéciales de Transformation Agro-industrielle (ZSTA). Financé à hauteur de 12,29 millions d'UC (Prêt FAD, Don FAD, Prêt FAT et contrepartie de l'État guinéen), le programme cible les régions de Boké et de Kankan et vise, à travers la mise en place de parcs agro-industriels portés par le secteur privé, à réduire les importations de produits agroalimentaires et à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays, au bénéfice attendu d'environ 220 000 bénéficiaires directs et 670 000 bénéficiaires indirects, dont 50,7 % de femmes.

Le programme s'articule autour de trois grandes composantes : (A) l'Appui à la Gouvernance et aux Mesures Incitatives de la Gestion des Agro-Parcs (2,34 millions d'UC, soit 19,05 % du coût total) ; (B) le Développement des Infrastructures d'Appui à la Transformation Agricole (7,29 millions d'UC, soit 59,33 % du coût total) ; et (C) la Gestion et la Coordination du Programme (2,66 millions d'UC, soit 21,62 % du coût total). La composante B, qui représente à elle seule près de 60 % du financement total du programme, couvre les travaux d'aménagement et de viabilisation des sites (voirie, adduction d'eau potable, assainissement, électricité, télécommunications), la construction des blocs administratifs, de services et socio-collectifs, ainsi que les infrastructures énergétiques et numériques indispensables à l'opérationnalisation effective des agro-parcs de Boké et de Kankan.

Conformément aux exigences de la Banque Africaine de Développement applicables à l'ensemble des opérations qu'elle finance, tout programme arrivant à son terme doit faire l'objet d'un Rapport d'Achèvement de Programme (RAP), fondé sur une évaluation finale indépendante et impartiale. Cet exercice est d'autant plus nécessaire dans le cas du PDZTA-BK que la non-réalisation d'une composante représentant près de 60 % du coût total appelle une analyse rigoureuse et objective des causes du retard, une mesure précise des résultats réellement atteints au regard du cadre logique, et la formulation de recommandations et de leçons apprises devant éclairer aussi bien la clôture administrative et financière du programme que la conception des neuf (9) autres agropoles restant à développer dans le cadre du programme national, ainsi que celle d'opérations ZSTA similaires que la Banque a déjà appuyées dans d'autres pays. Le recrutement d'un consultant individuel expérimenté, extérieur à la conception et à la mise en œuvre du programme, est ainsi justifié pour garantir la neutralité, la rigueur méthodologique et la crédibilité de cette évaluation.

II. OBJECTIF PRINCIPAL DE LA MISSION

La mission a pour objectif principal de conduire, de manière indépendante, rigoureuse et neutre, l'évaluation finale du Programme de Développement des Zones Spéciales de Transformation Agro-industrielle de Boké et Kankan (PDZTA-BK) et d'élaborer le Rapport d'Achèvement de Programme (RAP) correspondant, conforme au canevas de la Banque Africaine de Développement. Il s'agit d'apprécier le niveau d'atteinte des objectifs de développement du programme au regard de son cadre logique, d'analyser en profondeur les causes de la non-réalisation de la composante Infrastructures et ses conséquences sur l'impact global du programme, et de formuler des conclusions et recommandations utiles à la clôture du programme ainsi qu'à la conception des phases et opérations similaires à venir.

III. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

De manière spécifique, le Consultant devra :

1. Évaluer la pertinence de la conception initiale du programme au regard du contexte agricole, institutionnel et socio-économique des régions de Boké et de Kankan, ainsi que des orientations stratégiques nationales (PNDA, PNIASAN, Programme Simandou 2040) ;
2. Établir le bilan physique et financier de l'exécution de chacune des composantes du programme (Gouvernance et mesures incitatives, Infrastructures, Gestion et coordination) au regard des prévisions du rapport d'évaluation et des plans de travail et budgets annuels approuvés ;

3. Analyser en détail les causes techniques, financières, institutionnelles et fiduciaires de la non-réalisation de la composante Développement des Infrastructures d'Appui à la Transformation Agricole (7,29 millions d'UC, 59,33 % du coût total) et en apprécier les conséquences sur l'atteinte des effets et de l'impact attendus du programme ;
4. Mesurer les effets et impacts effectivement obtenus par rapport aux indicateurs du cadre logique du programme (superficies couvertes, nombre de bénéficiaires directs et indirects, réduction des importations de produits agroalimentaires, investissements privés attirés, emplois créés) et les comparer aux cibles fixées à l'évaluation ;
5. Apprécier la performance des dispositifs de gestion fiduciaire, de passation des marchés, de suivi-évaluation, de sauvegarde environnementale et sociale et de gouvernance du programme ;
6. Apprécier la durabilité des acquis du programme, en particulier ceux de la composante Gouvernance et des mesures institutionnelles, dans un contexte où les infrastructures physiques n'ont pas été livrées ;
7. Tirer les leçons apprises de la conception et de l'exécution du PDZTA-BK, en particulier sur les facteurs ayant conduit au retard ou à la non-réalisation des infrastructures, afin d'éclairer la conception des neuf (9) autres agropoles du programme national et d'opérations ZSTA similaires dans la sous-région ;
8. Formuler des recommandations concrètes et opérationnelles pour la clôture administrative et financière du programme et, le cas échéant, pour un montage de poursuite ou de relais permettant l'achèvement des infrastructures non réalisées ;
9. Rédiger le Rapport d'Achèvement de Programme (RAP), conforme aux exigences et au canevas de la Banque Africaine de Développement, et en assurer la restitution auprès des parties prenantes (Ministère de l'Agriculture, Cellule de Gestion du Programme, Comité de Pilotage, Banque Africaine de Développement, Ministère des Finances à travers la Direction Générale des Investissements Publics, etc).

IV. QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

La mission sera conduite par un Consultant individuel, spécialiste en évaluation des projets et programmes. Il doit avoir :

- ✓ un diplôme universitaire d'au moins BAC+5 en économie, agroéconomie, gestion des projets, suivi-évaluation, ou tout autre diplôme équivalent ;
- ✓ au moins 10 années d'expériences dans l'évaluation des projets et/ou programmes de développement multisectoriel avec au moins 2 missions similaires dans le secteur agricole ;
- ✓ au moins 3 expériences jugées satisfaisantes dans le domaine de l'évaluation de projets et/ou programmes financés ou cofinancés par les bailleurs de fonds (Banque mondiale, BAD, AFD, UE, FIDA, PNUD), au cours des 10 dernières années ;
- ✓ Une compréhension approfondie des problématiques propres aux agropoles et aux Zones Spéciales de Transformation Agro-Industrielle ;
- ✓ une connaissance des directives de la BAD en matière d'élaboration de rapports d'évaluation de projets ;
- ✓ une parfaite maîtrise du français et une forte capacité de rédaction et de communication orale ;

- ✓ une parfaite maîtrise de l'outil informatique en particulier des logiciels de traitement statistiques (SPSS, STATA, etc.) et des logiciels bureautiques (Word, Excel, Powerpoint) ;
- ✓ des aptitudes à travailler en équipe, à communiquer, à animer des ateliers et séminaires de présentation / restitution.

Les consultant (e)s seront évalué (e)s sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

N°	Désignation	Notes
(i)	Qualification d'ordre général (diplôme, formation et expériences générales)	10
1	Qualification	
	Un diplôme universitaire d'au moins BAC+5 en économie, agroéconomie, gestion des projets, suivi-évaluation, ou tout autre diplôme équivalent. Absence de diplôme, diplôme non conforme ou de niveau inférieur : Disqualifié	Qualifié
2	Expériences générales	
	Expérience professionnelle égale ou supérieure à dix (10) ans dans l'évaluation des projets Moins de 10 ans : 0 point	10
(ii)	Expérience spécifique relative aux tâches à effectuer décrites dans les TDR	70
1	Avoir réalisé ou participé dans une équipe de réalisation d'au moins 4 évaluations finales de projets. (Soit 10 points par missions d'évaluation)	40
2	Avoir réalisé au moins deux (2) missions d'évaluation d'un projet financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) ou la Banque mondiale en qualité de Chef mission ou de Consultant Principal (Soit 10 points par mission en qualité de Chef mission ou de Consultant principal et 2 points de bonus pour chaque mission supplémentaire pour un maximum de 5 missions)	30
(iii)	Connaissance approfondie des problématiques propres aux agropoles et aux Zones Spéciales de Transformation Agro-Industrielle	15
1	Expérience dans les projets agricoles et développement rural	5

2	Expérience dans les projets d'infrastructures rurales ou agro-industrielles	5
3	Expérience dans la chaîne de valeur, agropoles ou investissements privés	5
(iii)	Connaissance linguistique et de la région	5
1	Connaissance linguistique : avoir une excellente capacité de rédaction en français (Pour se voir attribuer le maximum de point, l'expert doit disposer d'un diplôme francophone ou d'une attestation de maîtrise de la langue française délivrée par un institut de renom)	2
2	Avoir réalisé au moins une mission similaire d'un projet/programme financé par les Banques multilatérales de développement comme la BAD ou la Banque mondiale dans un pays d'Afrique Sub-Saharienne, particulièrement en République de Guinée .	3
TOTAL		100

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé de missions similaires évaluées pour les critères (ii).2 et (ii).1 sera sélectionné.

NB : Les références doivent être accompagnées de certificats de services rendus délivrés par les bénéficiaires des prestations et indiquant la description du projet, l'étendue et la valeur du marché. En l'absence de ces documents, l'expérience déclarée ne sera pas considérée.

AGD/GDB, représentée par la Cellule Gestion du Programme de Développement des Zones Spéciales de Transformation Agro-Industrielle de Boké et Kankan (PDZSTA-BK » invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (le curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et les expériences dans des missions comparables, les copies des diplômes, les attestations de formations, les références de prestations similaires accompagnées des preuves de réalisation notamment des attestations de services faits délivrées par le Client, certificats de travail, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous plus tard **le 18 octobre 2026 à 12 h 00 mn GMT** et porter expressément la mention « **Recrutement d'un Consultant Individuel pour l'élaboration du rapport d'achèvement du PDZSTA BK** ».

Pour les TDR, envoyez une demande aux adresses ci-dessous.

À l'attention : **M. Lansana MASSANDOUNO, Coordonnateur National du Programme de Développement des Zones de Transformation Agro-Industrielle de Boké et Kankan (PDZSTA-BK).**
Adresse : République de Guinée, Conakry, Commune Kaloum, Marché Niger - Immeuble de la Banque UBA, au 5^e Etage Tél : 620 66 86 86, Email : lmassandouno1@gmail.com (LMASSANDOUNO1@GMAIL.COM). Mettez en copie : fodemamy75@gmail.com; camscamara2024@gmail.com

Fait à Conakry, le 29/09/2026

Le Coordonnateur National



Lansana MASSANDOUNO